

## MAYOTTE



### Les langues parlées sur le territoire

#### Situation politique et administrative

Département et  
Région d'Outre-mer  
(DROM)

**Chef-lieu**  
Dzaoudzi

**Démographie**  
235 132 habitants  
(Recensement 2016)

**Superficie**  
376 km<sup>2</sup>

#### Langues parlées sur le territoire

Français  
Shimaoré  
Kibushi

Mayotte est un territoire pluriculturel et plurilingue. Il présente, par sa situation et son histoire, **un paysage linguistique complexe** : le français, langue officielle, celle de l'administration, de la vie économique et de l'école, n'est pas la langue première de la grande majorité de la population. Deux langues vernaculaires coexistent, le shimaoré et le kibushi, à côté d'autres langues moins utilisées (langues comoriennes, africaines, créoles, indiennes, etc.). Au total, on ne compte pas moins de dix-huit langues parlées dans l'île, à des degrés divers.

**Le shimaoré** est une langue bantoue proche du swahili dont le lexique vient, outre du bantou, de l'arabe, du français, du malgache, du portugais et de l'anglais. C'est cette langue vernaculaire qui est majoritaire dans la population. Le shimaoré reste à ce jour une langue essentiellement orale. En l'absence d'une orthographe officielle, différentes tentatives ont été faites pour le transcrire à l'écrit (francisé, en swahili et en caractères arabes).

**Le kibushi** (ou shibushi), langue austronésienne d'origine malgache, est la seconde langue vernaculaire de l'île. Elle est historiquement très présente dans certains villages du sud et de l'ouest de l'île.

**La langue arabe**, liée à l'expansion historique de l'Islam, fait partie du paysage linguistique de la société mahoraise. 30% de la population la lit, la récite ou l'écrit sans la parler. Dès le plus jeune âge, les enfants vont en effet dans les écoles coraniques pour apprendre auprès des *Fundis* à déchiffrer le Coran.

**Le français**, peu usité en dehors de l'école, est cependant considéré comme la langue de l'avenir et de l'ouverture au monde, et, à ce titre, de plus en plus utilisé par les jeunes. On assiste même parfois à un phénomène de « créolisation » des deux langues vernaculaires, le shimaoré et le kibushi, par de nombreux emprunts à la langue française.



**IGÉSR**  
INSPECTION GÉNÉRALE  
DE L'ÉDUCATION, DU SPORT  
ET DE LA RECHERCHE

## Place que l'école accorde à ces langues sur le territoire

**La langue la plus écrite à Mayotte est le français**, conséquence d'une scolarisation massive des jeunes. Le corps enseignant est, dans le premier degré, formé très majoritairement de Mahorais, exerçant sous le statut d'IERM (Instituteurs d'État recrutés à Mayotte) recrutés à différents niveaux de formation<sup>1</sup>. Les enseignants du second degré, personnels de l'État affectés dans le cadre du mouvement inter-académique, sont pour l'essentiel originaires de la métropole. Dans le premier comme dans le second degré, Mayotte connaît toutefois une grave crise de recrutement et, en moyenne, 30 % des postes ne sont pas pourvus par des titulaires et sont dès lors occupés par des contractuels.

**S'agissant des langues vernaculaires**, des expérimentations fondées sur le concept de plurilinguisme sont menées sur le territoire. Des actions de ce type ont par exemple été initiées en école maternelle, notamment dans le cadre d'une médiation par le shimaoré et le kibushi, afin de mieux structurer le bagage linguistique de l'enfant en langue maternelle et de renforcer l'appropriation du français, langue de scolarisation. À l'école élémentaire, la culture et le patrimoine sont de plus en plus utilisés comme supports d'apprentissage pour l'acquisition de compétences du socle. Dans les formations et animations pédagogiques, les enseignants apprennent à enseigner en contexte plurilingue en utilisant la didactique et la pédagogie du « Français langue seconde » (FLS).

De son côté, **l'arabe moderne** est enseigné en tant que langue vivante dans l'enseignement secondaire.

## Écarts et proximités avec la langue française

**On regroupe les langues en quelques grandes familles** (langues indo-européennes, sémitiques, austronésiennes, etc.<sup>2</sup>). Il convient donc, lorsque l'on est amené à enseigner ou à travailler dans des territoires d'outre-mer, dont les langues vernaculaires ne font pas partie de la famille linguistique du français, d'avoir conscience de ces différences qui peuvent porter sur des éléments que nous pourrions considérer a priori comme naturels : opposition masculin/féminin, opposition singulier/pluriel, présence de cinq timbres vocaliques (a, e, i, o, u), organisation temporelle des conjugaisons, ordre des mots dans la phrase simple (Sujet-Verbe-Objet, faisant ainsi du français une langue dite SVO).

**Certaines langues fonctionnent, non sur la base des catégories ci-dessus, pourtant fondamentales à nos yeux, mais selon d'autres organisations** : opposition être animé ou doué de raison / être inanimé ou non doué de raison, attestation d'un nombre appelé duel (pour deux êtres ou deux choses), expression des temps verbaux par l'ajout d'éléments antéposés avant le verbe (principe des langues dites agglutinantes). Certaines langues sont tonales, ce qui signifie que la seule façon de prononcer les sons modifie très sensiblement la signification des mots. Les différences entre les langues de socialisation des élèves (souvent à tradition essentiellement orale et parfois peu normées) et le français peuvent donc être très importantes et susceptibles de déstabiliser l'élève habitué, de manière inconsciente, à un système linguistique très différent.

**À Mayotte, il n'existe pas de « fond commun » entre le shimaoré, le kibushi et le français.** Les différences sémantiques, sémiologiques, phonétiques, phonologiques, morphologiques et syntaxiques entre le kibushi, langue de structure VOS (Verbe-Objet-Sujet), le français langue SVO et l'arabe langue VSO (Verbe-Sujet-Objet) peuvent être sources de difficultés si l'apprentissage de ces langues n'est pas appréhendé dans une approche comparative. L'alphabet du shimaoré et du kibushi comporte 26 lettres, avec des majuscules, des minuscules, des digraphes (ex : DJ) ou trigraphes (ex : NGW). Le système vocalique est constitué de 5 voyelles identiques au français (le « e » n'est toutefois jamais muet et le « u » se prononce « ou »). Et l'accentuation des mots porte sur l'avant-dernière syllabe. Il est donc important de tenir compte de ces réalités dans l'enseignement.

<sup>1</sup> Depuis 2017, le vice-rectorat recrute des professeurs des écoles.

<sup>2</sup> Les langues du monde, à l'exception d'idiomes isolés, sont regroupées en grandes familles linguistiques partageant des points communs phonétiques, morphologiques et lexicaux qui permettent d'établir leur parenté entre elles. Ainsi le français et les langues romanes font partie de la vaste famille des langues indo-européennes parlées en Europe et dans une partie du continent asiatique (Iran, Afghanistan, sous-continent indien, frontière occidentale chinoise). Dans ce cadre, le latin, par exemple, entretient, malgré l'apparent éloignement géographique, des rapports très étroits avec le sanskrit (Inde) et l'avestique (Iran). Parmi les autres grandes familles linguistiques, l'on peut également citer les langues sémitiques (arabe, hébreu, berbère, etc.) et les langues austronésiennes (océan Indien et océan Pacifique).

L'enseignement face à un public dont la maîtrise du français est moins avérée que celle que l'on peut observer en métropole chez des élèves d'une même classe d'âge, implique le recours à des gestes professionnels adaptés propres à sécuriser l'élève plongé dans un environnement linguistique moins familier.

La langue française est en effet la langue de scolarisation ; son apprentissage se fait dans le contexte très spécifique du milieu scolaire.

La culture scolaire, ses règles, son lexique, son fonctionnement, plus ou moins explicites, ne sont pas naturels pour nombre d'élèves et de familles.

Il est donc essentiel pour l'enseignant :

- de ne pas faire comme si ces langues vernaculaires n'existaient pas, ou n'avaient pas leur place à l'école,
- de tenir compte dans son enseignement et sa relation aux élèves, de l'existence de plusieurs cultures et de plusieurs langues, dont certaines sont maternelles,
- d'adapter ses pratiques pédagogiques et didactiques à cette situation.

- Mettre en œuvre un enseignement explicite en présentant les différentes phases d'apprentissages, leur sens, les conditions de réussite des tâches ainsi que les enjeux cognitifs des situations scolaires proposées.
- Veiller à la reformulation des consignes dont la compréhension doit être systématiquement contrôlée.
- Porter une attention soutenue à tout ce qui a trait à la diction (penser à maîtriser le débit de la voix), l'articulation, la graphie au tableau.
- Favoriser l'entrée par l'oral, afin de dédramatiser les blocages qui peuvent apparaître à l'occasion du passage à l'écrit, tout en mobilisant de façon alternée les différentes activités langagières (écouter et comprendre un énoncé oral, écouter et comprendre un énoncé écrit, parler en continu, parler en interaction, écrire).
- Multiplier les situations d'expression orale des élèves qui favorisent l'entrée dans le langage par des actes de parole (solliciter comme réponse une phrase complète et non pas un simple mot, poser des questions ouvertes afin d'encourager l'expression des élèves, etc.).
- Développer une pratique simple de comparaison des langues (mettre en regard, analyser et commenter les formulations employées pour exprimer une même idée dans les autres langues parlées par les élèves et dont le patrimoine linguistique doit être reconnu et valorisé : marque ou existence du genre, différenciation du singulier et du pluriel, marque du temps et place du verbe, différences phonologiques, différences syntaxiques...).
- Élaborer des séquences d'enseignement qui partent de l'environnement connu des élèves pour aller vers un élargissement progressif des contenus culturels, lexicaux et grammaticaux.
- Privilégier un apprentissage spiralaire des notions (observer et comprendre, mémoriser et réinvestir) par le biais d'un retour régulier sur les mêmes contenus en veillant à les exploiter et les enrichir de différentes manières: production d'élèves, situations privilégiant leur mise en activité pour associer le *dire* et *faire*, pédagogie de projet.
- Instaurer un environnement et un climat propices aux apprentissages avec une gestion bienveillante et formatrice de l'erreur par le biais de divers scénarii (dialogue avec l'élève, autocorrection, correction par les autres élèves) et des rétroactions positives et encourageantes
- Gérer avec souplesse l'hétérogénéité de la classe (tenir compte des besoins de chaque élève, ne pas confier à chaque élève la même tâche au même moment)
- Organiser la classe et les situations de travail qui favorisent les interactions entre élèves en veillant à mettre ensemble ceux qui ont un niveau linguistique différent.

## Ressources institutionnelles

- **Le projet académique** prend en compte le contexte plurilingue et pluriculturel des élèves à travers diverses entrées, notamment : « oser faire du plurilinguisme le pilier de nos actions et de la réussite linguistique en s'appuyant sur les pratiques du FLE/FLS, renforcer l'acquisition du socle commun grâce à la maîtrise de la langue pour permettre à l'élève de mieux aborder la scolarité... ».
- **Un livret d'accueil « Le Caribou Maoré »** a été produit à l'attention des cadres nommés à Mayotte. Il présente l'île aux nouveaux arrivants et fait état des langues enseignées de façon pragmatique en proposant, en fin de livret, un petit lexique de shimaoré, illustré par des comparaisons des systèmes linguistiques du français et du shimaoré. Il signale la présence et l'apport des associations culturelles locales (musique, découverte du patrimoine, projections), d'une bibliothèque de prêt à Mamoudzou et à Pamandzi et d'un bibliobus qui sillonne la brousse.

## Ressources linguistiques

- *Dictionnaire du dialecte malgache de Mayotte (Comores)*, Noël J. GUEUNIER, Paris, L'Harmattan, 2016, 552 p.
- *Dictionnaire mahorais-français, français-mahorais*, Sophie BLANCHY, Paris, L'Harmattan, 1996, 232 p. (comporte aussi quelques notions de grammaire).
- *Mayotte, ces langues qui écrivent ton histoire*, Josy CASSAGNAUD, Paris, Connaissance et savoirs, 2007, 411 p.
- *Parlons shimaore*, 1996, Ousséni MAANDHUI, Mamoudzou, Les Éditions du Baobab, 2001, 64 p. (présente des scènes et des situations de la vie courante et offre une première présentation de la grammaire du shimaore).
- *Apprenons le shimaorais - Narifundrihe shimaore*, Leyla ATOUI, Mamoudzou, éditions CDP Mayotte, 2006, 100 p. (Méthode d'apprentissage du shimaore qui vise notamment un public métropolitain. CD audio, livre du professeur).
- *Manuel grammatical de shimaore*, Abdillahi CORNICE, Mamoudzou, Association Shime, 1999, 116 p. (actuellement épuisé, mais dont le contenu a provisoirement été repris sur le site : <http://ylangue.free.fr/> ).
- Association LE SHImaorais Méthodique (SHIME). <http://shime.free.fr>

## Ressources pédagogiques et didactiques

- *Encyclopédie multimédia-multilingue des enfants de Mayotte* – Encyclopédie collaborative en ligne. École de Cavani Stade. En collaboration avec le CDP de Mayotte.
- *Contes traditionnels de Mayotte : nos ancêtres... les menteurs*, Nassour ATTOUMANI, Paris, L'Harmattan, 2003
- *La maison de la mère. Contes de l'île de Mayotte*, Sophie BLANCHY, Paris, L'Harmattan, 1993
- *Furukombé et autres contes de Mayotte*, Sophie BLANCHY, Zaharia SOILIH, Paris, L'Harmattan
- *Contes de ma grand-mère. Contes comoriens*, Salim HATUBOU, Paris, L'Harmattan, 1994.
- *Contes des nuits noires, histoires mahoraises*, Patrick TURGIS, Paris, Le Harmattan, 2001.
- *Contes inédits de Mayotte*. Tome 1 : Fables. Tome 2 : Légendes. Tome 3 : Djinn (1). Tome 4 : Djinn (2). Tome 5 : Méchanceté. Tome 6 : Sagesse. Tome 7 : Shimaore, Archives départementales de Mayotte.
- Revue *PROJECT-îles*, consacrée aux arts et littératures de l'océan indien et dont le numéro de l'année 2017 est centré sur la littérature mahoraise. <https://revueprojectiles.wordpress.com/2017/09/17/editorial-project-iles-vous-convie-a-une-escale-a-mayotte/>

## Ressources bibliographiques

### Rapports de l'inspection générale :

- *Rapport de mission à Mayotte*. Rapport IGEN, mai 2008,
- *L'école à Mayotte. Des priorités à définir pour l'enseignement primaire et la formation des maîtres*. Rapport IGEN Dom-Com n° 001-13, mai 2013, 52 p.
- *Mission des groupes des lettres et des langues vivantes (spécialité arabe) à Mayotte du 30 mai au 5 juin 2016. Maîtrise de la langue et des langues vivantes en territoire plurilingue*, Rapport IGEN Dom-Com n°017-16, août 2016, 21 p.
- *Mission du correspondant académique*. Rapport IGEN Dom-Com n°001-017, août 2017, et notamment les pages 22 à 26.

### Travaux universitaires :

- *Plurilinguisme, politique linguistique et éducation. Quels éclairages pour Mayotte ?*, Foued LAROUCI, Fabien LIENARD (dir.), Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2012, 493 p
- *Mise en place de politiques éducatives locales dans la postcolonie de Mayotte*, Askandari ALLAOUI, Paris, L'Harmattan, 2008, 150 p.
- *L'école de la République à Mayotte : une exigence d'égalité*. Conseil économique, social et environnemental de Mayotte (CESEM) juillet 2017, 120 p.